



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031560

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 26/02/2025 16H24 C:004400 I:19287

V/Email reçu le Mercredi 26/02/2025 à 16H24

V/REF.IMM. 02

IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT G
16-17 RUE MOZART
69800 ST PRIEST

SDC 'Le Bellevue Bât G'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 28 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°G17 RUE MOZART-SONNER CHEZ M.OUKHADJOU OU CONTACTER MME
ALLEWAERT TEL *06 11261960*

MOTIF : INTERVENIR POUR SOUS-SOL INONDE ET REFOULEMENT MAUVAISE ODEUR

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 13/03 A 11H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
INTERVENTION A PARTIR DES CAVES
MISE EN PLACE DU MATERIEL
- DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU TABOURETS
- POMPAGE DES CAVES SUITE AU REFOULEMENT
- CURAGE HAUTE PRESSION DES RESEAUX EAUX VANNES
CONTROLE DU BON ECOULEMENT
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 13/03/25 à 18H13 Mme N. PUDDU

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031560

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2		Pour mémoire
4,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 13/03	2	170,03	680,12
4,00	H(s)2ème personnel	3	62,01	248,04
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	3		Pour mémoire
TOTAL H.T.				928,16
T.V.A. a 10,00%				92,81
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1020,97</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.